



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 26/09/2024

Présents : Mmes Ouhssakou Saba, Piveteau Cindy, Salzat Vanessa, Mrs Lucas Serge, Simon Fabrice (validation électronique)

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs concernant les 2 dernières rencontres. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

CATEGORIE U13F à 8

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi avant minuit le jour du match pour FMI et 24H pour feuille match papier)

- 29434008 21/09/24 Poule A Sallois Ca 2 / Stade Bordelais 1
- 29434007 21/09/24 Poule A Libourne Foot 2024 1 / Pessac Alouette Fc 1

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
21/09/24	F	29407615	Gaur. Peujard	530681	Feuille de match mal remplie/non conforme	11,50€
21/09/24	A	29434008	Sallois Ca 2	531514	Feuille de match papier en retard	46€
21/09/24	A	29434007	Libourne Foot 2024	564925	Feuille de match papier en retard	46€
21/09/24	F	29431654	Coteaux Dordogne	581278	1 ^{er} forfait	57,50€

***Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde**

CATEGORIE U15F à 8

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- 29434157 Poule A Arsac Le Pian Médoc 1 / Cestas Sag 2 du 09/11/24 avancé au 19/10/24

CATEGORIE U15F à 11

- RAS



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 26/09/2024

CATEGORIE U14/U17F à 8

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi avant minuit le jour du match pour FMI et 24H pour feuille match papier)

- 29448823 21/09/24 Poule A Libourne Foot 2024 1 / Grignolais Ent 1

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- Match n° 29406977 L'Isle Rc Gj 1 / Gaur. Peujard 1 Poule C du 21/09/24 reporté au 20/10/24
- Match n° 29438427 Biscarosse Olymp. 1 / Centre Méd Foot Fem 1 Poule B du 21/09/24 reporté au 20/10/24
- Match n° 29407006 La Bastidienne Sc 1 / Sallois Ca 2 Poule D du 21/09/24 reporté au 20/10/24

Compte tenu du motif la Commission valide la demande de report

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
21/09/24	A	29448823	Libourne Foot 2024	564925	Feuille de match papier en retard	46€

*Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde

CATEGORIE U18F à 11

Niveau 1 LFNA

- RAS

Niveau 2

- RAS

LUCAS Serge
Animateur de la commission